

Cabinet:

Vétérinaire spécialisé FVH en médecine des petits animaux



Le vétérinaire spécialisé FVH en médecine des petits animaux

Le praticien aux connaissances certifiées -
compétent et proche de la pratique

Pour plus d'informations:

www.gstsvs.ch

www.svk-asmpta.ch



Schweizerische Vereinigung für Kleintiermedizin
Association Suisse pour la Médecine des Petits Animaux
Associazione Svizzera per la Medicina dei Piccoli Animali
Swiss Association for Small Animal Medicine



GST.SVS
FVH Kleintiere

Vétérinaire spécialisé

FVH en médecine des petits animaux

Que signifie ce titre?

Le titre «spécialiste FVH en médecine des petits animaux» est certifié et octroyé par la Société des Vétérinaires Suisses (SVS) et par l'Association Suisse pour la Médecine des Petits Animaux (ASMPA). Les vétérinaires diplômés suivent une formation post grade de 3 ans dans le domaine spécifique de la médecine des petits animaux. Celle-ci se solde par un examen.

Le but de cette formation est d'atteindre un haut niveau de formation avec une orientation pratique dans tous les domaines ayant trait à la médecine des animaux de compagnie.

Comment se déroule la formation?

La formation dure au minimum 3 ans. Elle se compose de deux années de pratique dans un cabinet/une clinique auprès d'un formateur reconnu, puis d'un an d'internat.

L'internat comprend plusieurs modules de formation dans différents domaines tels que la médecine interne, la chirurgie, l'imagerie médicale. Ceux-ci sont effectués auprès de spécialistes de ces domaines.

Le candidat au titre de spécialiste FVH doit au moins documenter 1000 cas cliniques des différents domaines ayant trait à la médecine des petits animaux, ainsi que 100 interventions spéciales.

La formation se termine par un examen écrit et oral de deux jours.



Que doit faire le vétérinaire spécialisé FVH en médecine des petits animaux afin de conserver son titre?

Une recertification a lieu tous les 3 ans; cela signifie que le praticien spécialiste FVH doit prouver avoir suivi durant toute cette période, en plus de la formation continue standard que suit chaque vétérinaire, du temps de formation continue supplémentaire spécifique dans le domaine de la médecine des petits animaux. L'objectif est de conserver un niveau de formation supérieur et de maintenir ses connaissances à jour.

Que signifie ce titre de spécialiste pour vous, propriétaire d'un animal de compagnie?

Les vétérinaires spécialisés FVH en médecine des petits animaux ont, de par leur spécialisation et leur formation continue, un très haut niveau de connaissances dans le domaine de la médecine des animaux de compagnie. Comme tous les spécialistes petits animaux suivent le même programme de formation, la qualité est garantie. Les spécialistes suivent une formation continue pratique et ne sont de ce fait pas des théoriciens, mais ils disposent de connaissances spécifiques, d'expérience et d'assurance dans le diagnostic, l'analyse et le traitement des maladies des petits animaux tout comme ils maîtrisent les bons gestes dans les situations d'urgence.

**Afin de simplifier la lecture, la forme masculine est utilisée dans ce texte, on sous-entend bien entendu aussi la forme féminine.*

